

ASSEMBLÉE NATIONALE
6 février 2026

SOINS PALLIATIFS - (N° 2406)

Adopté

N° AS217

AMENDEMENT

présenté par
M. Gernigon, rapporteur

ARTICLE 20 BIS A

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« appartenant à des »

les mots :

« membres d' ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.